

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessaire solidarité internationale pour mettre fin à la pandémie de COVID-19;

QU'elle souligne les inégalités flagrantes quant à l'accès à la vaccination contre la COVID-19 entre les pays du Nord et ceux du Sud global;

QU'elle déplore que ces inégalités constituent un frein à la diminution de la menace pandémique, et ce, dans tous les pays du monde;

QU'elle rappelle la motion adoptée le 6 mai dernier, qui appuyait la suspension des brevets des vaccins contre la COVID-19 afin de diminuer ces inégalités;

QUE l'Assemblée nationale demande aux gouvernements du Québec et du Canada de contribuer à la nécessaire opération de vaccination mondiale contre la COVID-19.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 2 DÉCEMBRE 2021.

Québec, ce septième jour de décembre 2021

ARIANE BEAUREGARD

Directrice de la séance et de la procédure parlementaire Assemblée nationale